

TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE DU CURRICULUM VETERINAIRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DUCONGO

OBJECTIFS

Au terme de cinquante années d'Enseignement Vétérinaire en République Démocratique du Congo (RDC) et au regard de la nécessité impérieuse d'une mise en œuvre du système LMD dans l'enseignement national supérieur et l'inadéquation « formation—emploi », tenant compte des recommandations de la quatrième conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) tenue du 22 au 24 juin 2016 à Bangkok en Thaïlande sur l'uniformisation de la formation initiale en Médecine Vétérinaire pour garantir l'excellence de la Profession Vétérinaire dans le monde, la révision du programme des cours dans la formation du Vétérinaire en RDC s'impose.

Le processus de la révision du Curriculum Vétérinaire proposé dans le présent document a pour objectif de renforcer le programme des Enseignements des Médecins Vétérinaires du niveau de Médecin en le confrontant à la fois aux exigences du système LMD, de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), des menaces des pandémies dues aux maladies émergentes et réémergentes et au phénomène de résistance aux antimicrobiens dont la RDC et le monde tout entier font face.

Le processus de la révision se déroulera en deux phases. La première phase aura pour focus l'état des lieux de la Profession Vétérinaire et de l'Enseignement Vétérinaire en RDC. Elle définira les orientations pour leur amélioration. La deuxième phase sera focalisée sur le développement des référentiels de métier, de compétences et le développement des outils et matériels pédagogiques en conformité avec les orientations de la première phase.

Les présents termes de référence sont relatifs à la première phase.

RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu des travaux de la revue du curriculum vétérinaire de la première phase ce qui suit :

- Un état des lieux exhaustif de la Profession et de l'Enseignement Vétérinaire en RDC ;
- Une structure du programme de formation des Médecins Vétérinaires selon le système LMD ;
- Une définition des exigences minimales d'accréditation pour les institutions de formation de Médecins Vétérinaires en RDC ;
- Les orientations spécifiques pour le développement des référentiels de métier, de compétences et les éléments clés de la formation des Médecins Vétérinaires.

Les travaux de développement des référentiels de métier, de compétences et les éléments clés de la formation des Médecins Vétérinaires auront lieu entre septembre et décembre 2017 avec le financement du projet de la Banque Mondiale.

QUESTIONS A ETUDIER

- 1) Quel est l'état des lieux de la Profession Vétérinaire en RDC ?
- 2) Quelles sont les lacunes de la formation Vétérinaire actuelle ?
- 3) Quels sont les besoins en formation des Vétérinaires en cours d'emploi et des enseignants des Facultés de Médecine Vétérinaire ?
- 4) Quelle est l'analyse de l'inadéquation « formation-emploi » en RDC ?
- 5) Quelles sont les pistes de solution pour rétablir l'équilibre « formation-emploi » en RDC ?

- 6) Quels sont les critères d'accréditation à promouvoir pour l'Enseignement Vétérinaire Universitaire et Technique ?
- 7) Quelles sont les compétences attendues du futur Vétérinaire de la RDC ?
- 8) Quel est le profil socio-économique du futur Vétérinaire Congolais ?

DEROULEMENT

Le processus de la revue du Curriculum Vétérinaire comprend les éléments ci-après :

- Enquête de satisfaction de l'Enseignement Vétérinaire ;
- Discussions locales sur la Profession et l'Enseignement Vétérinaire au niveau des 10 Facultés existantes ainsi qu'au niveau National et Provincial de l'Association des Médecins Vétérinaires du Congo (AMVC) et de l'Association des Techniciens Vétérinaires du Congo (ATVCO) ;
- Plénière sur l'état des lieux de la Profession Vétérinaire ;
- Plénière sur l'état de lieux de l'Enseignement Vétérinaire.

CALENDRIER

24 juillet au 10 août 2017 : Discussions au niveau des Facultés de Médecine Vétérinaire et de l'AMVC (Nationale et Provinciale) et enquête de satisfaction sur l'Enseignement Vétérinaire en RDC ;

11 août 2017 : Plénière sur la Profession Vétérinaire sous le haut patronage de SE Monsieur le Ministre de la Pêche et Elevage à Kinshasa ;

12 août 2017 : Plénière sur l'Enseignement Vétérinaire sous le haut patronage de SE Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire à Kinshasa.

FINANCEMENT

La première phase sera réalisée avec le financement du projet USAID One Health Workforce à travers le réseau universitaire dénommé One Health Central and Eastern Africa (OHCEA). La deuxième phase sera financée par le projet de la Banque Mondiale sur l'amélioration de l'Enseignement en RDC.

HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT VETERINAIRE EN RDC

L'Enseignement Vétérinaire en RDC a débuté simultanément aux alentours de l'année 1966 à l'Université Officielle du Congo à Elisabethville - aujourd'hui Lubumbashi - (3 années de candidature) et à l'Université Lovanium (2 années de candidature). A l'issue de ces années d'études, les étudiants poursuivaient leur cursus à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Cureghem « Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège » en Belgique. C'est au cours de l'année académique 1971-1972 que naquit à Lubumbashi le cycle de doctorat à la Faculté de Médecine Vétérinaire.

A partir des années 1990, l'Enseignement Vétérinaire s'est répandu dans le pays à partir de Beni/Butembo (Université Catholique du Graben) et, par la suite à l'Université Pédagogique Nationale (UPN) et à l'Université de Kinshasa (UNIKIN).

A ce jour, la RDC comprend 10 Facultés de Médecine Vétérinaire localisées à l'Université de Lubumbashi à Lubumbashi, l'Université de Kinshasa à Kinshasa, l'Université Pédagogique Nationale à Kinshasa, l'Institut Facultaire de Yangambi à Yangambi, l'Université Catholique du Graben à Butembo, l'Université

du Cinquantenaire à Lwiro, L'Université du Kivu à Goma, l'Université Laurent Désiré Kabila à Lomela et l'Université du Cinquantenaire de Bukavu à Bukavu.

Durant cette période de cinquante ans d'Enseignement Vétérinaire en RDC, allant des années académiques 1966-1972 à 2016-2017, le programme d'Enseignement Vétérinaire a fait l'objet de trois réformes. La dernière révision du Curriculum Vétérinaire est intervenue en 2004 afin de répondre au mieux à la triple mission de toute université à savoir : la formation théorique et pratique des apprenants, la recherche et le service à la société.

La révision de 2004 a été opérée en vertu de la loi cadre N° 86-005 du 22 septembre 1986 de l'Enseignement National stipulant en son article 124 que les programmes d'études sont déterminés par voie réglementaire, des Ordonnances N° 81-026, 027 et 028 du 3 octobre 1981, telles que modifiées et complétées à ce jour ; relatives à la collation des grades académiques dans l'Enseignement Supérieur et Universitaire et conformément à l'article 19 de l'Ordonnance-Loi N° 81-025 portant organisation générale de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de la note circulaire N°MINEDUC/CABMIN/001/99 du 10 février 1999 dans le cadre de la réforme des programmes des Enseignements au Supérieur et à l'Université.

Les programmes en vigueur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ont été validés par la Table Ronde des Universités du Congo organisée à Kinshasa les 29 et 30 octobre 2003 et par le Conseil d'Administration des Universités tenus à Lubumbashi du 22 au 30 mars 2004 et sont marqués par les innovations majeures ci-après :

- L'introduction dans toutes les filières d'études des matières exigées par le progrès de la science et l'évolution de la société ;
- Le renforcement de la compatibilité du système d'Enseignement Supérieur Congolais avec les autres systèmes du monde ;
- La distinction entre les matières communes, les matières spécifiques (les deux catégories étant obligatoires) et les matières facultatives ;
- Le maintien, tout en le renforçant, du principe de la professionnalisation de différents cycles d'études ;
- Le nombre des matières par années d'études est fixé en moyenne à 12 intitulés avec un volume horaire se situant entre 600 et 800 heures ;
- Le stage est crédité de 160 heures.

En outre, quelques matières obligatoires sont inscrites au programme de toutes les filières d'études :

- L'éthique et la déontologie professionnelle ;
- L'éducation à la citoyenneté ;
- La logique et l'expression écrite et orale en français ;
- L'initiation à la recherche scientifique et les méthodes de recherche scientifiques ;
- L'informatique ;
- L'anglais.

Sous l'instruction académique N° 017/MINESU/CABMIN/TMF/SMM/2015 du 30 septembre 2015 portant directives relatives à l'année académique 2015-2016, les cours transversaux ci-après ont été introduits :

- VIH/SIDA ;
- Hygiène ;
- Environnement.

ORGANISATIONS IMPLIQUEES

USAID Emerging Pandemic Threats Program (EPT2) composante One Health Workforce, FAO et Predict2;

One Health Central and Eastern Africa (OHCEA);

Projet Banque Mondiale ;

AMVC ;

ATVCO ;

UNIKIN ;

UNILU ;

UCG ;

Université pédagogique Nationale ;

Université du Cinquantenaire – Lwiro ;

Université du Kivu ;

Institut Facultaire de Yangambi ;

Université du Cinquantenaire de Bukavu ;

Université Laurent Desire Kabila ;

Ministère de l'ESUR ;

Ministère de la Pêche et Elevage ;

Ministère de la Santé ;

Ministère de l'Environnement ;

ICCN ;

OMS ;

USAID Mission ;

JICA ;

KOICA ;

FUS ;

EPSP;

FP.